



CC du Pays d'Alésia et de la Seine (Siren : 242101459)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Venarey-les-Laumes
Arrondissement	Montbard
Département	Côte-d'Or
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	01/01/2004
Date d'effet	01/01/2004

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Patrick MOLINOZ

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	Avenue Jean Jaurès
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	21150 VENAREY-LES-LAUMES
Téléphone	03 80 96 06 83
Fax	03 80 96 06 37
Courriel	contact@cc-alesia-seine.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	7 498
-----------------------------	-------

Densité moyenne 23,73

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 24

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
21	Alise-Sainte-Reine (212100085)	579
21	Boux-sous-Salmaise (212100986)	128
21	Bussy-le-Grand (212101224)	312
21	Charencey (212101448)	40
21	Corpoeyer-la-Chapelle (212101976)	35
21	Darcey (212102263)	346
21	Flavigny-sur-Ozerain (212102719)	275
21	Frôlois (212102883)	162
21	Gissey-sous-Flavigny (212102990)	89
21	Grésigny-Sainte-Reine (212103071)	149
21	Grignon (212103089)	199
21	Hauteroche (212103147)	78
21	Jailly-les-Moulins (212103212)	75
21	La Roche-Vanneau (212105282)	137
21	La Villeneuve-les-Convers (212106959)	64
21	Marigny-le-Cahouët (212103865)	327
21	Ménétreux-le-Pitois (212104046)	410
21	Mussy-la-Fosse (212104483)	94
21	Pouillenay (212105001)	581
21	Salmaise (212105803)	133
21	Source-Seine (200018695)	62
21	Thenissey (212106272)	98
21	Venarey-les-Laumes (212106637)	2 825
21	Verrey-sous-Salmaise (212106702)	300

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Etudes liées à l'état général, tant quantitatif que qualitatif, de la ressource sur le bassin de la Brenne.</i>
- Assainissement non collectif <i>Création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : A) contrôle : 1) inventaire et connaissance de l'existant. 2) pour les constructions nouvelles : contrôle dès la demande de certificat d'urbanisme ou de permis de construire (conception - implantation), contrôle de la bonne exécution des travaux. 3) contrôle de l'existant (ancien et nouveau) : contrôle obligatoire de bon fonctionnement. B) entretien et facturation : 1) enquêtes - visite de contrôle - certificat de conformité - gestion des usagers - entretien des installations - service d'astreinte. 2) dépannage - remise en état de conformité par le SPANC (facultatif), obligatoire pour le propriétaire. 3) entretien (facultatif pour le SPANC), obligatoire pour le propriétaire. 4) recouvrement du coût des prestations fournies par le SPANC. C) coopération</i>

conventionnelle : la COPAS pourra faire appel, de façon ponctuelle ou transitoire à un autre EPCI ou une autre collectivité territoriale, pour assurer une prestation de service ayant un rapport avec les compétences exercées par ladite CC, et ce en accord avec les dispositions de l'article L.5211-56 du CGCT ; les opérations pour compte de tiers seront retracées dans un budget annexe.

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

*Création et gestion des déchèteries, création et gestion de décharges pour les matériaux inertes (décharges classe III) et déchets verts. Etude de réhabilitation des anciennes décharges en complément des études réalisées par le département dans le cadre du schéma départemental.*

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Autres actions environnementales

*Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.*

Sanitaires et social

- Action sociale

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

Développement et aménagement économique

~~Création de zones d'activités économiques~~ Définition de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

~~touristique de proximité, de répartition de la politique locale du commerce) Organisme de soutien aux activités commerciales~~  
*économique sur le territoire de la CC par la création d'un conseil économique et social intercommunal sous forme de commission dotée d'un règlement adopté par le conseil communautaire.*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

*Etudes des équipements sportifs existants et à venir en vue de définir les équipements d'intérêt communautaire et un schéma d'aménagement sportif*

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

*La CC organisera la concertation sur les questions scolaires (carte scolaire). Participation à l'action du RASED*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Aide aux actions culturelles (musique, danse, théâtre, arts plastiques, arts populaires, foires...) structurantes ayant un rayonnement départemental au moins et/ou d'intérêt général*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*Adhésion au PETR (ex Pays) de l'Auxois Morvan Côte d'Orien et participation aux actions de celui-ci.*

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

*Autorité organisatrice de la mobilité (AOM)*

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*Tourisme : 1) accueil, information des touristes et actions de promotion du tourisme au profit de la CC. 2) création et gestion de l'office de tourisme intercommunal. 3) participation au capital social de la société d'économie mixte d'Alésia. 4) participation, au titre de la compétence développement touristique, au capital de la SEM Alésia ou au capital de toute*

structure chargée de la gestion du Muséoparc.

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

#### Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...)

Mise en œuvre d'un intranet communautaire pour faciliter le travail et les échanges avec les communes membres du développement du haut débit ou participation par voie partenariale avec les autres acteurs œuvrant dans ce domaine.

Conformément à l'article L.1425 du CGCT, la COPAS, afin d'assurer une couverture complète pour l'accès au haut débit sur l'ensemble de son territoire, notamment pour pallier les carences de couverture actuelle par la technique ADSL, satisfaire ses propres besoins, favoriser le développement des usagers, est désormais compétente en matière de développement des technologies de l'information et de la communication. Elle pourra être maître d'ouvrage dans le cadre du déploiement d'un réseau haut débit, si toutefois, conformément à l'alinéa 3 de l'article L.1425 du CGCT, la carence d'initiatives privées était constatée.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres

Gestion de l'immeuble communautaire arbitrante la gendarmerie nationale et plus généralement toutes les obligations incombant au propriétaire.

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
21	Syndicat des eaux et de services Auxois-Morvan (SESAM) (200084770)	SM fermé	22 935
21	SM du pays de l'Auxois et du Morvan côte d'orien (200048544)	SM fermé	58 047
21	EPAGE SEQUANA (200072833)	SM fermé	27 980
21	SI énergies Côte-d'Or (200049922)	SM fermé	292 238
89	SM du bassin versant de l'Armançon (200060861)	SM fermé	343 853
21	SM de Haute Côte d'Or pour le traitement des déchets ménagers et assimilés (252108972)	SM fermé	54 315

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)